

Rapport n° 8 :**Demandes de financements auprès de la Région BFC « AAP Attractive 2021 »
et « AAP Equipements pédagogiques et numériques 2021 »**

Rapporteur (s) :	Pascale BRENET Vice-Présidente Entrepreneuriat et Innovation Directrice du PEPITE-BFC
Service – personnel référent	Directrice : Oumhanie LEGEARD Rédactrices : Fabienne BADET et Eléonore LANET Chargées d'entrepreneuriat étudiant Service Formation et Insertion Professionnelle
Séance du Conseil d'administration	1 ^{er} juillet 2021

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Dans le cadre du soutien de la Région BFC aux activités du PEPITE BFC, deux demandes de financements ont été déposées pour 2021.

1 – AAP « Attractive Bourgogne-Franche-Comté »**• Financement accordé pour 2020 – actions reportées sur 2021**

UBFC et son pôle entrepreneuriat étudiant ont candidaté à l'AAP « Attractive BFC 2020 ». Ce dossier a été validé par les instances d'UBFC en février 2020. Lauréat, UBFC s'est vu attribué une subvention de 40 000€ pour le déploiement du dispositif en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Deux actions de cet AAP 2020 ont été reportées en raison du contexte sanitaire 2020 :

1 - Charte des ambassadeurs

Dans le cadre de sa démarche d'attractivité, la Région BFC a créé un réseau d'ambassadeurs qui s'engagent individuellement et collectivement à valoriser le positionnement régional au travers de leurs actions et communications et assurer sa promotion et son rayonnement.

Une « charte des ambassadeurs » est proposée aux acteurs, dont UBFC fait partie, pour acter les engagements réciproques des parties prenantes.

2 - Colloque CPU

L'une des actions de l'AAP « Attractive BFC 2020 » consistait en l'organisation d'un colloque du réseau des VP entrepreneuriat et chargés de missions de la CPU au printemps 2020.

En raison des contraintes sanitaires en 2020, ce colloque en présentiel avait été reporté au 23-24 juin 2021 à la Saline Royale d'Arc et Senans. Le thème du colloque a porté sur « l'Université Entrepreneuriale ». UBFC, au travers de son pôle entrepreneuriat étudiant, est l'organisateur de ce colloque et a fixé les frais d'inscription des congressistes, en accord avec le réseau CPU national, à 50€ TTC (gratuité en visio)

• **Financement sollicité pour 2021**

UBFC et ses établissements ont aujourd'hui l'ambition de devenir une « Université Entrepreneuriale », faisant de l'entrepreneuriat une action au service de l'insertion professionnelle des diplômés, du développement économique, environnemental, culturel et social de notre territoire et un vecteur du rayonnement des établissements dans un contexte d'économie de la connaissance.

UBFC et son pôle entrepreneuriat, est candidat à l'AAP « Attractive BFC 2021 » et a proposé de déployer un plan autour de 4 actions pour favoriser, soutenir et valoriser l'engagement entrepreneurial des étudiants et jeunes diplômés.

1 - Mise en valeur et animation du réseau des alumni

Valorisation des 400 étudiants et diplômés ayant obtenu le SNEE (Statut National d'Etudiant Entrepreneur) et qui ont bénéficié d'un accompagnement par le PEPITE BFC et certains de ses partenaires.

- > Valorisation des alumni par une collection de vidéos.
- > Animation et mise en réseau des étudiants entrepreneurs et alumni avec une application dédiée

2 - Mise en valeur et animation de la communauté des référents, accompagnateurs et intervenants

Les ressources humaines sont au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie et reposent sur la constitution, l'animation et la valorisation d'un triple réseau, ambassadeurs de l'action auprès des étudiants au sein des établissements et du PEPITE BFC :

- les référents entrepreneuriat assurent le lien entre leur établissement ou composante et le PEPITE BFC.
- les intervenants et animateurs des actions pédagogiques.
- les accompagnateurs et mentors des étudiants entrepreneurs choisis parmi les jeunes entrepreneurs régionaux et parmi les alumni.

3 – « J'entreprends pour mon territoire » : coopérer pour agir

Cette action consiste à capitaliser sur les résultats de la première édition du concours « Entreprends pour ton campus » (2020 - 98 projets déposés). Il s'agira de transformer l'essai en suscitant le « passage à l'acte » et en accompagnant la prise d'initiative des étudiants. Pour cela une approche favorisant l'émergence d'un entrepreneuriat coopératif, inclusif et de proximité, ainsi que la satisfaction de besoins sociaux identifiés, sera privilégiée.

Cette nouvelle édition comportera la constitution d'un jury ad hoc, l'organisation d'un marathon d'innovation (ou Hackaton), l'accompagnement des équipes et des partenaires régionaux. Un appui est également prévu, notamment pour les étudiants, dans la phase de dépôt des projets sur la plateforme de Crowdfunding KissKissBankBank.

4 - Étude longitudinale de suivi des étudiants entrepreneurs

L'action 4 consiste à réaliser une étude d'insertion longitudinale afin de connaître en finesse leurs chemins d'insertion. Cette étude a pour objet de recueillir des données chiffrées et des données qualitatives et de réaliser des analyses afin d'apprécier les effets de la dispersion de ce capital humain dans et hors du territoire régional.

DEPENSES		RESSOURCES	
Conception, coordination, pilotage	42 000 €	MESRI - Projet "Esprit d'entreprendre"	21 000 €
Prestations externes / AMO	33 000 €	UBFC et ses établissements	42 000 €
Communication	15 500 €	Financement demandé AAP	62 000 €
Frais de personnel : poste à créer, 50% ETP chargé	34 500 €	Attractivité Région BFC	
Total dépenses	125 000 €	Total ressources	125 000 €

2 – AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 »

Les innovations pédagogiques, numériques, facteurs essentiels d'attractivité et de réussite des études, transforment les campus et nécessitent l'utilisation d'outils adaptés et performants. La Région souhaite soutenir de façon volontariste cette modernisation des pratiques et outils d'enseignement supérieur, prise en compte par les établissements dans leurs divers schémas et contrats

Le projet déposé par UBFC et son pôle Entrepreneuriat Etudiant, dans le cadre de l'AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 », porte sur la construction, la réalisation et le test d'un prototype de « PIX DE L'ENTREPRENEURIAT » (PIX = Plateforme d'évaluation des compétences du numérique/Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur). Cette plateforme vise à développer, évaluer et certifier les connaissances, les compétences entrepreneuriales et la culture de l'innovation des étudiants des 7 établissements d'UBFC.

Il s'agit de construire un module constitué d'un ensemble de ressources et contenus digitaux mutualisées et modulables selon les publics cibles, destiné à une pédagogie inversée, en mode hybride ou entièrement digitale. Ce prototype sera construit et testé auprès de plus de mille étudiants d'UBFC durant l'année universitaire 2021 / 2022 pour être ensuite déployé au sein d'UBFC mais aussi, le cas échéant, dans d'autres établissements d'enseignement régionaux.

L'objet de ce module digital est de susciter une large prise de conscience des enjeux de l'entrepreneuriat et de l'innovation, de développer les compétences entrepreneuriales et la culture de l'innovation des étudiants et doctorants d'UBFC afin de faciliter leur orientation vers les dispositifs de formation, d'émergence et d'accompagnement de projets de création d'activités, d'innovation et de valorisation des connaissances issues de l'ESR régional. Cet outil digital innovant contribue ainsi à améliorer l'insertion professionnelle des diplômés et constitue la première étape du continuum allant de la connaissance à l'innovation

Le projet couvre l'année 2021 et le premier semestre de l'année 2022 avec des actions qui vont permettre de créer les contenus, définir les parcours d'apprentissage et déployer le prototype au sein des établissements d'UBFC.

DEPENSES		RESSOURCES	
Ingénierie pédagogique	14 000 €	Région Bourgogne-Franche-Comté	32 000 €
Conception infographique	25 000 €	BPIFrance – Financement du PEPITE BFC sur action module digital – financement acquis pour 2021	8 000 €
Création vidéos	25 000 €	MESRI – Projet « UBFC université entrepreneuriale – Financement acquis, fléché sur la digitalisation de la sensibilisation, 2021 et 1 ^{er} semestre 2022	24 000 €
Total dépenses	64 000 €	Total financements externes	64 000 €
Dépenses internes UBFC :	22 500 €	Fonds propres	22 500 €

NOTA : Les dépenses externes consacrées à l'ingénierie pédagogique, à la conception infographique, à la création de supports vidéos, constituent des investissements immatériels pour un total de 64 K€. Les financements BPIFrance et MESRI sont dès à présent validés.

TOTAL TTC	86 500 €	TOTAL TTC	86 500 €
------------------	-----------------	------------------	-----------------

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration est informé :

- **dans le cadre de l'AAP « Attractive BFC 2020 » :**
 - **de la signature de la charte ambassadeurs ;**
 - **du tarif du colloque « Université entrepreneuriale » (50€ et gratuité en visio) qui s'est tenu à la Saline Royale d'Arc et Senans les 23 et 24 juin 2021.**
- **dans le cadre de l'AAP « Attractive BFC 2021 » :**
 - **de la demande de financement au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 62 000 € pour un budget de 125 000 € ainsi que les demandes associées auprès d'autres partenaires publics ou privés.**
- **dans le cadre de l'AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 » :**
 - **de la demande de financement au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 32 000€ pour un budget de 86 500 €.**

ANNEXES :

- Charte des ambassadeurs
- Programme colloque « université entrepreneuriale » des 23 et 24 juin
- Formulaire d'inscription au colloque « université entrepreneuriale » des 23 et 24 juin

Charte des ambassadeurs de Bourgogne-Franche-Comté

Préambule

Un panel d'une centaine d'acteurs composé de collectivités, de partenaires institutionnels et de partenaires régionaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de la culture, du sport, du tourisme ont cherché à identifier les marqueurs forts et caractéristiques de notre belle région, ces éléments de base, socle de notre attractivité. En 2019, ils ont décidé de promouvoir et de faire de **notre espace régional LA référence du mode de vie sain, le territoire de l'accessible et des possibles.**

Ces traits communs, images d'un territoire accueillant, sont riches de ses diversités et spécificités, d'histoire et de passions, de dynamisme et de modernité. **Traduire cette identité collective et vivante** nécessite et **mérite la mobilisation du plus grand nombre**, personnalités emblématiques et citoyens engagés, territoires et entreprises volontaires.

Le réseau des « **ambassadeurs de la région Bourgogne-Franche-Comté** » et ses membres s'engagent individuellement et collectivement à **faire vivre et à enrichir le positionnement régional** au travers de leurs actions et communications.

A ce titre, l'Ambassadeur de Bourgogne-Franche-Comté, reconnaît et accepte les clauses suivantes :

Article 1 : Principes généraux du titre d'ambassadeur de BFC :

- Par son engagement, l'ambassadeur apporte sa contribution à une démarche de fédération de l'ensemble des acteurs du territoire qui veulent porter la voix de la Bourgogne-Franche-Comté, assurer sa promotion et son rayonnement. Son adhésion lui fait rejoindre la communauté des ambassadeurs « qui aiment » la Bourgogne-Franche-Comté.
- Sa participation à la démarche de valorisation du territoire régional est volontaire et bénévole et ne donne pas lieu à une quelconque rémunération.
- L'Ambassadeur peut décider de mettre fin à son engagement sans contrainte de délai par courriel. En contrepartie, la région se réserve le droit de mettre fin à la mission en cas de manquements aux engagements énumérés ci-dessous.

Article 2 : Engagements de l'Ambassadeur de BFC :

- Incarner dans ses valeurs le positionnement d'attractivité régional : « le territoire de référence du mode de vie sain et de l'accessible »
- Promouvoir une image positive de la région Bourgogne-Franche-Comté par tous les moyens de communication dont il dispose (site internet, réseaux sociaux, lors de rencontres professionnelles ou salons...)
- Informer des actions / communications prévues et réalisées ou d'éventuelles demandes de soutien technique

- Relayer les demandes d'information, d'amélioration et/ou en proposer
- Transmettre les opportunités de projets, d'affaires, ou d'implantation
- Participer aux réunions et actions organisées pour le réseau des Ambassadeurs
- Respecter l'identité et le travail de chacun des membres du réseau des Ambassadeurs lors de la mise en œuvre des actions de communication
- Faire connaître le réseau d'Ambassadeurs de Bourgogne-Franche-Comté et identifier de nouveaux ambassadeurs

Article 3 : Engagements de la région BFC

- Animer le réseau pour permettre l'échange et le partage de connaissances / expériences
- Créer et administrer un site dédié à l'attractivité régionale
- Diffuser un guide d'inspiration, outil d'aide à la prise de parole sur la Bourgogne-Franche-Comté à enrichir
- Fournir les supports utiles pour exercer la mission d'ambassadeur (kit ambassadeur, supports d'informations, contenus web)
- Mettre à disposition les contacts utiles
- Relayer aux membres du réseau les outils, contenus fournis par d'autres membres du réseau et permettant de valoriser la Bourgogne-Franche-Comté
- Inviter les ambassadeurs à des événements qui leur sont dédiés ou qui les intéressent
- Répondre aux questions / demandes d'amélioration des Ambassadeurs
- Associer les Ambassadeurs dans l'élaboration d'actions de communication
- Informer des évolutions d'organisation et d'outils

Article 4 : Adhésion à la charte des ambassadeurs BFC

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(é) : certifie avoir pris connaissance de la présente charte, des clauses et valeurs énoncées, concède accepter d'en respecter les termes et engagements, m'engage à porter haut et fort les valeurs communes de référence de notre espace régional, à contribuer à l'effort collectif de promotion du rayonnement régional, à rendre notre région plus attractive encore.

Fait à

Le

Signature :

Conformément à la charte des Ambassadeurs Bourgogne-Franche-Comté, la région Bourgogne-Franche-Comté, déclare en ce jour accueillir au sein du réseau des Ambassadeurs BFC

M/Me

Fonction / raison sociale

Fait à

Le

Pour la Région BFC

La présidente

COLLOQUE DU RESEAU ENTREPRENEURIAT DE LA CPU
Organisé par le réseau entrepreneuriat CPU et UBFC

L'UNIVERSITE ENTREPRENEURIALE

SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS - 23 ET 24 JUIN 2021

Mercredi 23 juin

- Accueil à la Saline à partir de 12h
- 14h **Mot de bienvenue**
Dominique Grevey, Président d'UBFC
Christophe Schmitt - Pascale Brenet
- 14h30 **L'université entrepreneuriale**
Introduction : Pascale Brenet
Conférenciers : David. W. Versailles et Valérie Mérindol, Chaire NewPic, Paris School of Business, David Boujo, bpifrance, direction Deeptech
- 16h Pause et réseautage
- 16h30 **Atelier : construire l'université entrepreneuriale**
- 17h **Des projets transversaux qui transforment l'université**
Jérôme Boissier et Mathieu Luet
- 18h30 Pause - visite possible de la Saline
- 19h45 Dîner à la Saline

Jeudi 24 juin

- 9h **Les ressources humaines engagées dans l'entrepreneuriat**
Présentation de l'étude nationale
Pascale Brenet, Etienne Damome, Pascal Laurant, Laure Quatreboeufs
- 10h30 Pause
- 11h **Atelier : construction des préconisations**
- 12h Déjeuner à la Saline
- 13h30 **La généralisation de la formation à l'entrepreneuriat : enjeux et inspirations**
Nathalie Lameta
- 15h Restitution des travaux des ateliers et vie du réseau
- 16h Fin et départ des navettes

avec le soutien de :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Colloque organisé par la Conférence des Présidents d'Universités (CPU)
et l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

L'UNIVERSITE ENTREPRENEURIALE

SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS - 23 ET 24 JUIN 2021

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli par mail avant le 10 juin 2021 à contact@pepite-bfc.fr accompagné de votre bon de commande établissement.

Nom Prénom

Établissement - Institution

Adresse

Code postal Ville

Pays Téléphone.....

Mail

Inscription au colloque (mercredi 23 et jeudi 24 juin)

50€

Mercredi 23 juin - Lieu d'arrivée et horaire

Gare de Besançon – Viotte Horaire d'arrivée :
Navette de la gare de Besançon Viotte pour la Saline Royale à 13h sur le parvis de la gare

Gare de Besançon Franche Comté TGV Horaire d'arrivée :

Gare de Dijon Ville Horaire d'arrivée :
Navette de la gare de Dijon Ville pour la Saline Royale à 12h25 sur le parvis de la gare

Jeudi 24 juin - Lieu de départ et horaire

Gare de Besançon – Viotte Horaire de départ :

Gare de Besançon Franche-Comté TGC Horaire de départ :

Gare de Dijon Ville Horaire de départ :

Dîner de gala du 23 juin soir (inclus dans les frais du colloque)

Régime alimentaire spécifique Préciser :

Déjeuner du 24 juin midi (inclus dans les frais du colloque)

Régime alimentaire spécifique Préciser :

Visite guidée de la Saline Royale (inclus dans les frais du colloque) de 16h à 17h le 24 juin

Participera à la visite guidée

Informations pratiques

Organisateur :

UBFC
32 Avenue de l'observatoire
25000 BESANCON
www.ubfc.fr

Pour toute question sur le colloque, veuillez écrire à :
leonore.lanet@ubfc.fr

Contact service financier UBFC :
Jenny PARIS jenny.paris@ubfc.fr

Lieu du colloque
Saline Royale d'Arc et Senans
Grande Rue
25610 ARC ET SENANS
www.salineroyale.com

Colloque organisé par UBFC
Avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté et de Banque Populaire

